

Pays de Savoie

En bref

JA DES BAUGES/Un calendrier 2022 à offrir

Les jeunes agriculteurs du canton des Bauges ont réalisé un calendrier 2022, avec des photos de paysages et animaux prises sur le massif des Bauges. Julien Duperrier, président du CCJA précise qu'ils ont voulu un calendrier fonctionnel « avec de la place pour écrire dessus, et des belles photos. Notre volonté est d'offrir la moitié des recettes que nous réaliserons à des familles d'agriculteurs qui ont un enfant avec un handicap. L'idée est de montrer que la profession agricole est solidaire et nous espérons renouveler ce calendrier au fil des années, pour soutenir d'autres familles baujus ». Ce calendrier est disponible auprès des magasins des coopératives laitières, les boulangeries et tous les commerces qui ont accepté de le proposer à la vente au prix de 10 €. Ce calendrier a été réalisé avec le soutien des partenaires des JA des Bauges : Groupama et le Crédit Mutuel.

PARC NATIONAL VANOISE/Rozenn Hars réélue présidente

Le 9 décembre, le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise s'est réuni à Saint-Pierre d'Albigny, en présence du préfet. Cette séance a été consacrée en grande partie à l'installation du nouveau conseil d'administration et ses membres, nommés pour 6 ans, et à l'élection de la présidente. Rozenn Hars a été réélue présidente du conseil et Christophe Roulier a été réélu vice-président. Une série de rencontres avec les communes et les acteurs du territoire, associant la présidente Rozenn Hars et le nouveau directeur Xavier Eudes, est prévue dans les mois à venir afin d'engager le Parc dans l'action.

VIGNES DES ALPES/35 nouvelles demandes de souscription

La SCIC *Les vignes des Alpes*, donne l'opportunité de devenir collectivement propriétaires d'un vignoble en Savoie. Cette démarche solidaire permet de participer à la sauvegarde du vignoble de Chautagne, au maintien des vignes d'Apremont au sein de la cave *Le Vigneron Savoyard* et à faciliter l'installation de jeunes viticulteurs coopérateurs. Le conseil coopératif du 14 décembre a validé 35 nouvelles demandes de souscription, représentant un capital de 40 000 €. Aujourd'hui, la SCIC rassemble 328 souscripteurs avec 348 500 € de capital pour 697 parts sociales. Les membres sont invités à participer à la prochaine assemblée générale du 21 janvier (en visio conférence si nécessaire). Pour souscrire une ou plusieurs parts sociales (à 500 €), contacter : vignesdesalpes@vigneron-savoyard.com ■

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ÉLEVAGES SAVOYARDS/Le Groupement de défense sanitaire des Savoie tenait son assemblée générale le 16 décembre à Marigny-Saint-Marcel.

Bovins, ovins, caprins, porcins, abeilles : la santé animale suivie de près au GDS

Sous la présidence d'Hervé Garioud, le GDS des Savoie s'est réuni en assemblée générale ordinaire le 16 décembre à Marigny-Saint-Marcel en présence d'une soixantaine de participants. Le bilan des actions sanitaires 2021 pour les cinq sections animales (bovine, ovine, caprine, porcine et apicole) a été dressé. Après l'intervention de Chantal Baudin directrice de la DDPP74 pour un point brucellose (lire ci-dessous), le film « Humilitas » réalisé par un collectif d'éleveur du Rhône a été projeté.

Gestion des maladies réglementées

Les missions du GDS consistent toujours à gérer les maladies réglementées dans le cadre de la délégation de service public, d'assurer le conseil sanitaire de prévention, de mettre en œuvre les plans d'assainissement et les fonds de solidarité si nécessaires et de former, accompagner et sécuriser les éleveurs des Savoie en santé animale. Plus de 3 700 interventions transversales de prophylaxie toutes espèces ont été conduites sur la campagne, 111 000 ASDA au total ont été édités, 142 élevages dépistés pour le varron et 98 000 bovins ont obtenu une garantie non-IP1 pour la BVD. Des chiffres stables, résultat d'une activité constante. 47 cheptels du canton de La Rochette sont suivis pour la vaccination contre le charbon (plus de 3 000 animaux concernés). 33 plans avortements ont été déclenchés pour rechercher et résoudre les causes infectieuses. 16 élevages ont bénéficié de la caisse de solidarité en cas de coup dur sanitaire. 37 chéquiers jeunes installés ont été remis avec visite individuelle réalisées.

Activités section bovine

Pour la section bovine et ses 2 500 élevages adhérents, c'est Cyril Aymonier chargé de mission, accompagné d'Ophélie Poulet présidente, qui a présenté les actions courantes de prévention à l'introduction : 787 élevages adhèrent au kit intro pour un contrôle des maladies non réglementées et 163 éleveurs engagés en kit alpage. 218 plans d'assainissement ont été ouverts pour besnoitiose, néosporose, salmonelles, fièvre Q, BVD ou paratuberculose, en forte augmentation (133 en 2020). Pour mieux lutter collectivement contre la besnoitiose, près de 1 500 analyses sérologiques sur le lait ont été commandées, révélant 8,4 % de positivité. Une cartographie des zones les plus touchées a été produite (lire l'article page 20).

Activités section ovine-caprine

Le conseiller Alban Scappaticci a détaillé les actions spécifiques au service des 870 élevages ovins et 660 élevages caprins adhérents du GDS pour prévenir les maladies des petits ruminants. 17 plans qualité du lait ont été ouverts et suivis, en caprins surtout. Un nouveau protocole de gestion d'infestation parasitaire a été lancé. Les achats restent le circuit principal de transmission microbienne et une plaquette de sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter en troupeaux caprins a été actualisée et diffusée. Tous ces axes de travail seront poursuivis en 2022.

Activités section apicole

Pour la section apicole (3 500 adhérents) présidée par Guillaume Haase, l'animatrice Mathilde Piraprez a parlé des destructions de nids de frelon asiatique (55 en Savoie et 7 en Haute-Savoie), de la constitution d'un réseau d'observateurs et des expérimentations menées en lien avec la Région sur les pièges sélectifs. La consolidation sanitaire des ruchers des Savoie, en particulier vis-à-vis du varroa, sera accentuée cette année.

Activités section porcine

Pour la jeune section porcine créée à l'automne dernier (20 adhérents) et présidée par Gwenola Gavillet, l'animatrice de la section et vétérinaire au GDS Hélène Thibert, a rappelé que les Savoie comptent 334 ateliers porcins diversifiés dont plus de la moitié associée à un élevage bovin pour valoriser le lactosérum. 55 fermes ont pour seule activité l'élevage de porcs. Sur la campagne, 3 sessions de formation à la biosécurité en lien avec l'arrivée de la peste porcine africaine ont été organisées pour 40 éleveurs participants au total. Suite à ce riche rapport d'activité, le président Hervé Garioud a remercié les 15 collaborateurs et les administrateurs impliqués au quotidien pour la santé des troupeaux savoyards et les nombreux partenaires techniques, financiers et institutionnels du GDS : les vétérinaires, le laboratoire Lidal, la Chambre d'agriculture, la DDPP, Éleveurs des Savoie, les syndicats d'éleveurs, les ODG... Il a fait voter les comptes équilibrés et a souligné l'aide précieuse du Conseil Savoie Mont-Blanc. La vice-présidente du Département en charge de l'agriculture Marie-Louise Donzel a exprimé oralement le renouvellement du soutien pour 2022 car « les missions du GDS sont hyper importantes ». Hervé Garioud a terminé en annonçant la tenue du congrès national de GDS France à Évian (Palais Lumière) les 21 et 22 avril 2022. La seconde partie de l'assemblée générale était dédiée au visionnage du film « Humilitas » composé de touchants



Lorène Dupont (directrice adjointe), Isabelle Françon (responsable achats, comptabilité et finances) et Hervé Garioud (président du GDS).



Guillaume Haase (président section apicole), Mathilde Piraprez (animatrice de la section apicole), Ophélie Poulet (vice-présidente GDS et présidente section bovine) et Patrick Berchet (vice-président GDS).

témoignages d'éleveurs des monts du Lyonnais. Gilles Murigneux, représentant du collectif, s'est déplacé à Marigny-Saint-Marcel pour expliquer la démarche : mettre des mots et capter des images de ces vies de labeur et de passion, un exercice rendu difficile par la discrétion du milieu agricole « un monde de taiseux où la solitude est très forte ». À travers ce documentaire, beau-

coup ont exprimé une souffrance : celle d'exercer humblement un métier pointu et en adaptation permanente, pourtant mal connu et mal compris du reste de la société. « J'ai 30 ans d'expérience et j'en apprend tous les jours » révélait un éleveur filmé. « Et quand eux, ils arrivent pour soi-disant nous expliquer notre boulot, c'est dur à avaler... ». ■

BC

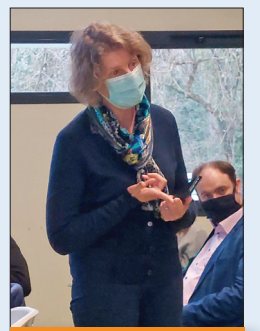


La brucellose est « prise très au sérieux » par les services de l'État

Sur la crise sanitaire majeure de l'hiver, la directrice de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) Chantal Baudin est intervenue pour expliquer que la brucellose est prise très au sérieux par les services de l'État. Il s'agit « d'une des bactéries les plus dangereuses pour la santé humaine et une des plus sournoises chez les animaux. Comme le paludisme, elle peut s'enfouir des années et ressortir lors d'épisodes de stress comme les vèlages. C'est humainement très compliqué car elle touche un grand élevage, l'un des meilleurs du département ». La réglementation européenne est rigide, elle a exclu la possibilité d'un abattage partiel « sinon l'exploitation devrait être mise sous cloche et ses produits pasteurisés pendant des mois, un non-sens économique ». Elle a confirmé le délai strict de 72 jours accordé jusqu'au 10 janvier pour faire partir la totalité du troupeau afin de permettre aux éleveurs de passer les fêtes. Une sélection d'embryons négatifs congelés a été réalisée « pour repeupler l'élevage, une fois le feu vert européen obtenu, c'est le moins que l'on puisse faire. L'État prendra en charge les transferts embryonnaires, les analyses d'introduction, les frais de transport, l'assainissement du bâtiment, paiera les pertes d'exploitation sur 3 mois et indemniserà à hauteur de la valeur marchande et génétique réelle du cheptel ». Chantal Baudin a appelé les éleveurs à la solidarité pour fournir des animaux de qualité pour redémarrer au plus vite.

Une surveillance épidémiologique est en cours auprès des voisins de pâture et des exploitations ayant été en relation commerciale avec la ferme dont la génisse a été contaminée. La prophylaxie est renforcée sur le lait et les animaux en lien avec le massif du Bary. « Quand on cherche, on trouve et nous avons plusieurs réactions de faux positifs avec des produits agricoles bloqués par précaution en attente de confirmation. Nous les libérons au fur et à mesure. Nous relançons la surveillance du gibier et des mammifères alentours ».

Enfin, pour répondre à la demande de la profession agricole d'un grand plan d'assainissement de la maladie dans la faune sauvage, Chantal Baudin a indiqué qu'un schéma d'intervention pluriannuel validé par l'ANSES était en construction au niveau de la préfecture. S'agissant du bouquetin, espèce protégée, l'avis du Comité national de protection de la nature est requis. Le projet qui se veut « rapide et efficace » devra aussi être soumis à consultation du public par internet « normalement fin janvier/début février et nous aurons besoin que le monde agricole haut-savoyard participe et se mobilise massivement pour exprimer sa voix ». ■



Chantal Baudin, directrice de la DDPP de la Haute-Savoie.